

Le double effacement

Les Khmers rouges forgent le mot *kamtech*, que je demande à Duch de définir – il l’a écrit des milliers de fois ; et il l’utilise, aujourd’hui encore. Duch est clair : *kamtech*, c’est détruire puis effacer toute trace. *Réduire en poussière*. Le tribunal le traduit par « écraser », ce qui est évidemment très différent... La langue de tuerie est dans ce mot. Qu’il ne reste rien de la vie, et rien de la mort. Que la mort elle-même soit effacée.

Rithy Panh et Christophe Bataille, *L’Elimination*

Le génocide et l’effacement ont intimement partie liée, et cela à un double niveau. Les génocidaires, tout d’abord, souhaitent effacer de la terre une partie de ses habitants au nom de tel ou tel principe absurde, qui les conduit à décider qu’une catégorie d’êtres humains n’a plus le droit à l’existence.

Mais le génocide implique, dans le même temps, un second effacement, celui du meurtre collectif lui-même. Les bourreaux, en effet, mettent toujours en place des processus visant à dissimuler leurs crimes, non seulement pour échapper à la justice, mais aussi dans la visée de faire disparaître encore plus complètement leurs victimes en effaçant jusqu’à leurs traces.

Dans le cas du génocide cambodgien, ce second effacement est particulièrement manifeste. Il se voit au premier chef dans l’extraordinaire impunité dont ont bénéficié les criminels, privant les proches des victimes des procès qui leur auraient permis d’avoir accès à leur propre histoire et de commencer un travail de deuil.

Ce second effacement a été si efficace que le génocide ne s’est pas inscrit dans la mémoire de la société cambodgienne, où nombreux sont ceux, dans les nouvelles générations, qui ignorent tout de la période des Khmers rouges et des conditions dans lesquelles sont morts certains des membres de leur famille.

Plusieurs causes de ce second effacement, celui du processus génocidaire lui-même, peuvent être mises en évidence. La première est le maintien au Cambodge, jusqu'aux plus hauts sommets de l'Etat, d'anciens Khmers rouges, dont il est difficile d'attendre qu'ils fassent connaître les crimes auxquels ils ont participé.

La communauté internationale, pour avoir fermé les yeux sur le génocide puis pour avoir reconnu comme des interlocuteurs ceux qui l'avaient perpétré, enfin pour avoir tardé à mettre en place des tribunaux chargés de juger les criminels, porte également une lourde responsabilité dans la chape de plomb qui s'est abattue sur le génocide cambodgien.

La France elle-même ne peut se sentir exempte de tout reproche, qui, au moment de l'arrivée des Khmers rouges, refusa à des responsables cambodgiens amis l'asile diplomatique à l'Ambassade de Phnom Penh, puis accepta comme les autres grandes puissances que le Cambodge soit représenté par les Khmers rouges dans les instances internationales comme les Nations Unies jusqu'en 1991.

Et comment oublier, en France même, les journalistes et les intellectuels en vue qui ont soutenu les Khmers rouges et, pour certains d'entre eux, loin de reconnaître leur aveuglement comme le firent d'autres avec courage, continuent de trouver aux criminels des circonstances atténuantes quand ils n'appellent pas à la mise en place d'expériences similaires ?

*

Contre ce double effacement l'actuel procès de Phnom Penh, où sont jugés cinq des principaux responsables du génocide, s'il est nécessaire, ne saurait suffire, et le peu d'audience qu'il rencontre en France montre à quel point le Cambodge n'intéresse pas. Il ouvre cependant une brèche dans l'oubli et incite à commencer un véritable travail de mémoire et de réflexion.

C'est en tant qu'intellectuels, liés ou non au Cambodge mais choqués par ce qui s'y est produit, que nous nous sommes proposé de profiter de cette ouverture pour réfléchir sur ce génocide, sur les conditions qui l'ont rendu possible, sur les mécanismes de sa réalisation, sur les raisons qui ont conduit à son effacement, sur les voies par lesquelles un travail de mémoire a pu tout de même s'effectuer.

Cet engagement dure depuis plusieurs années et s'est en particulier concrétisé avec l'organisation par Soko Phay-Vakalis, en 2008 et en 2009, au Centre Bophana de Phnom Penh dirigé par Rithy Panh, d'« ateliers de la mémoire » dans lesquels de jeunes artistes cambodgiens ont été invités, sous la direction de deux artistes ayant traversé le génocide dans des conditions différentes, Vann Nath et Séra, à élaborer des œuvres personnelles à partir des archives audiovisuelles du Centre.

Cet engagement s'est par ailleurs poursuivi par un colloque international qui s'est tenu du 9 au 11 décembre 2010 à l'Université Paris 8 et dont on trouvera ici les actes, colloque réunissant quelques-uns des meilleurs spécialistes, français et étrangers, du génocide cambodgien. Aucun colloque de cette ampleur, où un grand nombre de disciplines différentes ont été convoquées, n'a jamais été organisé en France depuis la période khmère rouge, ce qui en dit long sur l'effacement dont est l'objet ce génocide.

Parallèlement à ce colloque s'est tenue à l'Université Paris 8 une exposition d'œuvres d'art liées au génocide cambodgien, qui s'inscrivait dans le prolongement des « ateliers de la mémoire ». Les œuvres exposées, venues spécialement du Cambodge, impliquaient trois générations d'artistes cambodgiens, à savoir Vann Nath, Séra – qui appartient à la génération suivante –, et de jeunes créateurs ayant participé aux ateliers. Dans le même lieu s'est tenu un festival filmique, qui a permis de voir des œuvres de Rithy Panh, mais aussi des films moins connus sur le génocide, certains projetés pour la première fois en France.

Il n'est pas anodin que l'art ait été aussi étroitement associé, tout au long de ces manifestations, à la réflexion théorique. Au Cambodge plus qu'ailleurs, c'est aux artistes qu'il est revenu d'assurer le travail de transmission pour lequel l'Histoire et la justice ont fait défaut. Un art qui ne se contente pas de transmettre, mais participe aussi à un véritable travail de pensée sur ce qui, sans lui, demeurerait sans mots et sans images.

Aussi était-il normal que, pour parrainer ces manifestations, nous nous adressions à deux créateurs internationalement reconnus, dont l'œuvre, de manière très différente, croise la mémoire du génocide cambodgien. Le peintre Vann Nath, rescapé du centre de tortures S-21 et personnage principal du film de Rithy Panh qui porte ce nom, nous a fait l'honneur d'être l'un des deux coparrains de ces manifestations. Pour la première fois en Europe ses œuvres ont été montrées dans notre université et il a accepté, en dépit de sa très mauvaise santé, d'être présent lors de la clôture de l'exposition le 15 janvier 2011.

Du côté de Paris 8, nous sommes heureux d'avoir eu à nos côtés Hélène Cixous, l'une des fondatrices de l'Université de Vincennes, dont l'œuvre a souvent rencontré le Cambodge, notamment dans la pièce de théâtre « L'histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk roi du Cambodge », pièce créée en 1985 et rejouée en 2011 à la Cartoucherie. Dès le moment où nous lui avons parlé de l'ensemble de ces manifestations, son appui ne nous a jamais fait défaut, ce dont nous lui sommes profondément reconnaissants.

*

Ce volume reprend l'essentiel des communications qui ont été données au colloque de décembre 2010, toutes réécrites et parfois mises à jour quand l'imposaient des événements survenus depuis un an, en particulier sur le plan judiciaire.

Dans un texte d'ouverture écrit spécialement pour ce volume, Hélène Cixous évoque la seconde mise en scène de sa pièce, seize ans après la première, et rend hommage à la troupe de jeunes Khmers, venus de Battambang, qui en ont interprété tous les rôles et sont parvenus par là à donner à l'œuvre une vie nouvelle. Elle y rappelle comment le théâtre, qui donne la parole à tous – y compris aux morts – sans porter de jugement, participe à la lutte contre l'oubli.

Dans une première partie (« Les mécanismes du génocide »), plusieurs auteurs réfléchissent sur la spécificité du génocide cambodgien. Bernard Brunteau, ainsi, le compare aux autres grands génocides du 20^e siècle, tandis qu'Alex Hinton défend la thèse qu'on ne peut le comprendre sans le situer dans le cadre de la culture où il s'est produit. Louis Arzac, pour sa part, suggère que c'est dans la littérature, et en particulier dans le roman de Perec, *W ou le souvenir d'enfance*, qu'il faut peut-être chercher le modèle le plus adéquat pour penser l'impensable.

Les modalités historique de l'effacement sont au cœur de la deuxième partie (« Le processus de l'effacement »). Pierre Bayard montre, à partir de l'exemple de la presse française de gauche, comment un véritable déni sur ce qui se passait au Cambodge s'est mis en place chez certains intellectuels pendant le génocide lui-même. Sur un plan plus historique, James Burnet raconte comment les années qui ont suivi le départ des Khmers rouges ont conduit à la radiation du mot même de « génocide » dans le texte de la conférence de Paris de 1991. A partir de l'exemple d'un mémorial, Ariane Mathieu étudie comment les monuments édifiés à l'emplacement des charniers sont des formations de compromis qui reflètent les évolutions politiques et où se superposent plusieurs strates de la mémoire collective.

Deux types de manifestations contribuent à atténuer cet effacement. Les procès de Phnom Penh tout d'abord, bien que trop tardifs, peuvent permettre de faire émerger une part de vérité. Anne-Laure Porée se demande cependant, dans la troisième partie (« La justice contre l'effacement »), si le premier d'entre eux, le procès de Duch, correspondait bien aux attentes des Cambodgiens.

Françoise Sironi étudie la personnalité psychologique du même Duch, avec qui elle s'est longuement entretenue, tandis que Catherine Coquio s'intéresse aux criminels de masse pour montrer, à partir de l'exemple du Cambodge, comment quelque chose en eux s'est arrêté dans le processus de pensée.

Mais c'est sans doute à l'art qu'il appartient de garder les traces vivantes de l'horreur et d'initier le travail de réflexion. Prolongeant le texte inaugural d'Hélène Cixous sur le théâtre, les trois textes de la quatrième partie (« L'art contre l'effacement ») étudient l'empreinte du génocide cambodgien sur la littérature et l'art khmers. Emmanuel Alloa, ainsi, dresse un parallèle entre ces deux œuvres majeures que sont *Shoah* de Claude Lanzmann et *S-21* de Rithy Panh. Suppya-Hélène Nut étudie les œuvres littéraires, en particulier poétiques, nées du génocide. Soko Phay-Vakalis, enfin, réfléchit sur les œuvres picturales de deux artistes, Vann Nath et Séra, et sur la manière différente dont ils tentent d'exprimer l'horreur.

Parrain avec Hélène Cixous de l'ensemble de ces manifestations, Vann Nath est venu à deux reprises à l'Université Paris 8, une première fois lors de la fermeture de l'exposition en janvier 2011, une seconde fois pour y recevoir, en compagnie de Rithy Panh, un doctorat honoris causa en mai 2011. C'est à cette occasion qu'il nous a accordé un long entretien sur son œuvre, probablement le dernier qu'il ait donné de son vivant, puisqu'il nous a quittés peu de temps après. Il y revient sur la question de l'effacement et sur la fonction du témoignage qu'il considérait comme un devoir.

Intimement lié à Vann Nath, avec et pour qui il avait réalisé cette œuvre majeure qu'est *S-21*, Rithy Panh a bien voulu accepter de nous confier le texte de l'allocution qu'il a prononcée aux obsèques de son ami. Il y évoque la figure de cet homme juste, que nous avons eu nous-mêmes la chance de connaître et d'aimer, et dont l'image ne nous quittera plus.

*

La conception de la mort au Cambodge veut que les âmes de ceux qui n'ont pas été enterrés dans des conditions décentes errent ensuite sans fin à la recherche d'une sépulture. C'est à ces deux millions de victimes de la folie meurtrière des Khmers rouges que nous dédions ce volume.

Pierre Bayard et Soko Phay-Vakalis